

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004681

Page : 1/6

Nom commercial :

SPADALGIN

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **SPADALGIN**
Utilisation : Alginate dentaire pour prise d'empreinte.

Responsable de la mise sur le marché :



DENTSPLY France SAS
4 rue M. Faraday
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : -

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique :

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Potassium fluotitanate	16919-27-0	240-969-9	1 – 3 %	T / R20/21 – R25

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004681

Page : 2/6

Nom commercial :

SPADALGIN

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Aérer la pièce.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Eau, CO, mousse, poudres chimiques.

Feu inhabituel/dangers d'explosion : -

Protection des intervenants : Porter un appareil de protection respiratoire.
Eviter de respirer les fumées.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Non nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé.
L'absorber éventuellement avec un matériau inerte. Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter le contact et l'inhalation de la poudre.

Stockage : Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 5-25°C.

Matériaux utilisés pour l'emballage : -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004681

Page : 3/6

Nom commercial :

SPADALGIN

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m ³	VLE – ppm	VLE – mg/m ³	Note	TMP N°	FT N°

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Non requis dans le cadre d'une utilisation normale.

Protection de la peau et du corps : Non requis dans le cadre d'une utilisation normale.

Protection des mains : Gants en Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Poussière.

Couleur : Verte.

Odeur : Menthe.

pH :

- A l'état de livraison : -

- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :

- Dans l'eau : -

- Dans les solvants : -

Coefficient de partage : -

Pression de vapeur : -

Densité relative : -

Inflammation et explosion : -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004681

Page : 4/6

Nom commercial :

SPADALGIN

Point d'éclair en coupe fermée : -
Température d'auto-inflammation : -
Inflammabilité (solide, gaz) : -
Dangers d'explosion : -
Propriétés comburantes : -
Autres données : -
Viscosité : -

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Stable dans des conditions normales.
Matières à éviter : Aucune.
Produits de décomposition dangereux : Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : -
Après contact avec la peau : Non irritant.
Après contact avec les yeux : Non irritant.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.
Mobilité : Aucune donnée disponible.
Persistance/dégradabilité : Aucune donnée disponible.
Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004681

Page : 5/6

Nom commercial :

SPADALGIN

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus :

Récupérer si possible.

Méthodes d'élimination :

Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DES TRANSPORTS		
Etiquette(s) :			
Numéro ONU :			
Groupe d'emballage :			
Code danger :			
Code Quantité Limitée :			
Polluant marin			
Fiche sécurité :			
Avion passager et cargo :			
Instruction d'emballage :			
Avion cargo seulement :			
Instruction d'emballage :			
Libellé de transport :			

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004681

Page : 6/6

Nom commercial :

SPADALGIN

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.
A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.
Classée.

Symboles : Aucun.

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence : Phrases R :
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R25 : Toxique en cas d'ingestion.

Phrases S :
Aucune.

Prescriptions nationales : « Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels »

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007
Date de révision : 14/09/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R25 : Toxique en cas d'ingestion.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.